

DURÉE



14 heures, soit **deux journées** par groupe de 8 personnes maximum

PUBLIC



Toute personne ayant de l'intérêt pour accompagner un nouveau salarié de l'entreprise.

PRÉREQUIS



Vouloir transmettre des connaissances sur son métier.
Être motivé par l'acte de formation

Formation réalisée uniquement en intra-entreprise avec une préparation en amont.

PLANNING



Les dates de nos formations «INTER» sont consultables sur notre site Internet guards.fr sur la page «Planning»

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de s'assurer de la mise en œuvre des méthodes et outils relatifs à :

- L'accueil du nouvel(le) embauché(e),
- La co-construction d'un plan d'intégration,
- La communication professionnelle entre les acteurs du plan d'intégration (Tuté, Manager, Formateur, Tuteur),
- La mobilisation du tuté en situation,
- L'évaluation progressive des "Tutés" (Observateur, Facilitateur, Régulateur),

PROGRAMME

- **Organisation ou délégation de l'accueil, L'échange et la transmission d'information entre les différents acteurs de l'intégration**
 - Positionnement des acteurs,
 - Attentes et besoins réciproques d'informations,
- **Les différents comportements des nouvelles générations**
 - Établir une relation de confiance,
- **Les outils internes de l'entreprise liés à l'intégration**
 - Les étapes clefs du parcours
 - Le sens du parcours,
 - L'utilisation de situations apprenantes,
- **Définitions des objectifs pédagogiques et professionnels**
 - La mise en œuvre professionnelle de la progression (Plan d'action, éléments de mesure),
 - Les approches de l'évaluation et du contrôle,
 - Critères et indicateurs (objectivité, mesurabilité),
- **Outils et méthodes**
 - La communication professionnelle,
 - Apport sur la motivation, la mettre en œuvre dans la relation tutorale,

PÉDAGOGIE

Théorie
Débats
Etude de cas
Analyse de ses pratiques
Mise en situation et Analyse
Elaboration de plans et d'outils de formation propre à exercer la fonction de tuteur

CONDITION DE VALIDATION

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation